Département du **FINISTERE**
Arrondissement de **QUIMPER**
Commune de **TREMEOC**

DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 029-212902969-20260304-D202612-DE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2026.

L'an deux mil vingt-six le quatre mars à 19 heures 00
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean L'HELGOUARC'H, Maire.
Étaient présents à la séance :
Jean L'HELGOUARC'H, Jeanne MOREAU, Pascal CLAISSE, Sonia BORDET, Daniel GOASGUEN, Nathalie LE GOFF, Xavier HENNEQUIN, Jean-Jacques UHEL, Yann BARON, Frédéric MAILLARD
Absentes excusées :
Béatrice CEVAER, Ol'ga DUCRET, Priscilla DEBRIX LECLERCQ
Date de convocation : 27 février 2026
Après avoir procédé à l'appel des présents, Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.
Le Conseil peut donc valablement délibérer, la séance est ouverte.
Monsieur Xavier HENNEQUIN est nommé secrétaire de séance.

2026-12/ MOTION FERMETURE DE CLASSE LYCEE LAËNNEC RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

Madame Nathalie LE GOFF, conseillère déléguée à la vie scolaire, à l'enfance-jeunesse et à la solidarité, présente le dossier.
Le conseil municipal de Tréméoc a été alerté par les personnels du Lycée Laënnec de de la fermeture d'une classe de seconde à la rentrée scolaire 2026-2027.
Les personnels du lycée Laënnec se sont réunis en heure d'information syndicale mardi 10 février pour examiner les prévisions d'effectifs transmises par les services académiques pour la prochaine rentrée.
Sur la base de ces chiffres, la Direction Académique du Finistère (DASEN) nous annonce la fermeture d'une classe de Seconde en septembre 2026. Celle-ci s'ajoute à la suppression de deux classes en septembre 2025 malgré un effectif réel en Seconde supérieur aux prévisions.
Cette fermeture d'une classe de Seconde laisse présager celles d'une Première et d'une Terminale à l'avenir. Elle repose sur un effectif théorique de 172 élèves alors qu'il en faudrait seulement trois de plus pour maintenir cette division.
Nous savons, par exemple, que 125 logements vont être livrés avant le mois de juin 2026 dans le seul quartier de la gare de Pont l'Abbé. Partout dans le Pays Bigouden, des logements sont en construction. Ce dynamisme démographique confirme une attractivité pour notre région ainsi que l'inscription assurée d'élèves de tous âges dans les différents établissements scolaires.
La fermeture de cette classe priverait les familles nouvellement installées de la liberté de choix d'inscrire leurs enfants au lycée public Laennec.
Nous savons que 125 logements vont être livrés avant le mois de juin 2026 dans le seul quartier de la gare de Pont l'Abbé. Ce dynamisme démographique concerne aussi d'autres communes du Pays Bigouden. La fermeture de cette classe priverait les familles nouvellement installées sur le territoire de la liberté de choix d'inscrire leurs enfants au lycée public Laennec.
Par ailleurs, cette suppression entraînerait de lourdes conséquences dans le suivi des élèves. Ces dernières années, nous constatons que de plus en plus d'adolescents ont une santé mentale fragile et ont besoin d'être davantage accompagnés. Cette situation nous préoccupe gravement alors que nous manquons déjà de moyens humains pour y faire face.
Aussi, le conseil municipal demande donc à la DASEN de maintenir cette 6ème classe de Seconde au Lycée Laënnec à la rentrée scolaire 2026-2027.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE, à l'Unanimité,

D'adopter cette motion.

Délibération rendue exécutoire
Télétransmise à la Préfecture le 5 mars 2026
Publiée ou notifiée le 5 mars 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean L'HELGOUARC'H

